

Le Département, dans le cadre de ses missions de protection maternelle et infantile (PMI), propose dans les secteurs ruraux une consultation de pédiatrie pour les nourrissons et les enfants de moins de 6 ans dans un véhicule aménagé : le bus PMI.

La consultation est assurée par un médecin et une puéricultrice dans un but préventif.

Elle a pour objectifs :

- de suivre médicalement le développement du bébé et de l'enfant,
- d'apporter des conseils diététiques et d'hygiène de vie,
- de proposer les vaccinations selon les recommandations en vigueur,
- de promouvoir et de soutenir l'allaitement maternel,
- d'accompagner la relation parent / enfant.



Le bus PMI stationne tous les mois selon le planning ci-contre.

La salle des fêtes ou le foyer municipal, spécialement aménagés en espaces d'attente, vous accueillent, vous et votre enfant.

La consultation se déroule dans le bus.

En 2023-2024,
le bus se déplace une fois par mois
dans 8 communes :

AXAT
BELPECH
BELVÈZE-DU-RAZÈS
BRAM
CHALABRE
ESPEZEL
SALLES-SUR-L'HERS
VILLEROUGE-TERMENÈS



NOUS CONTACTER

DÉPARTEMENT DE L'AUDE
service Pilotage Santé, PMI, Prévention

Allée Raymond-Courrière
11000 CARCASSONNE

04 68 11 66 57 - pmi@aude.fr

www.aude.fr



Département de l'Aude - édition 2023
Imprimerie départementale - Ne pas jeter sur la voie publique

BUS PMI

**CONSULTATION
ITINÉRANTE
DE NOURRISSONS**



PLANNING 2023-2024

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
Un service public et gratuit du Département



CONSULTATION ITINÉRANTE DE PMI 2023-2024

	SEPT	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL
AXAT 9h30-11h30	Merc. 13	Merc. 11	Merc. 15	Merc. 13	Merc. 10	Merc. 14	Merc. 13	-	Merc. 15	Merc. 12	Merc.10
BELPECH 9h30-11h30	-	Lun. 02	Lun. 27	-	Lun. 29	Lun. 26	Lun. 25	Lun. 22	-	Lun. 17	-
BELVÈZE-DU-RAZÈS 9h30-12h00	Jeu. 21	Jeu. 12	Jeu. 16	Jeu. 14	Jeu. 25	Jeu. 29	Jeu. 28	Jeu. 25	Jeu. 23	Jeu. 27	-
BRAM 9h00-14h00	Lun. 11 et 25	Lun. 09 et 23	Lun. 06 et 20	Lun. 04 et 18	Lun. 08 et 22	Lun.05	Lun. 04 et 18	Lun. 29	Lun. 13 et 27	Lun. 10 et 24	Lun. 08
CHALABRE 9h30-11h30	Vend. 22	Vend. 20	-	Vend. 01	-	Vend. 09	Vend. 08	Vend. 05	Vend. 03	Vend. 07	Vend. 12
ESPEZEL 9h30-11h30	Merc. 06	Merc. 04	Merc. 08	Merc. 06	-	Merc. 07	Merc. 06	Merc. 03	-	Merc. 05	Merc. 03
SALLES-SUR-L'HERS 9h30-11h30	-	Lun. 16	Lun. 13	Lun. 11	Lun. 15	Lun. 12	Lun. 11	Lun. 08	Lun. 06	Lun. 03	Lun. 01
VILLEROUGE-TERMENÈS 9h30-12h00	Mar. 05	Mar. 10 (APRÈS-MIDI)	Mar. 07 (APRÈS-MIDI)	Mar. 12 (APRÈS-MIDI)	Mar. 09	Mar. 06	Mar. 05	Mar. 02	Mar. 07	Mar. 04	Mar. 02

POUR BÉNÉFICIER DE CES CONSULTATIONS :

**pensez à prendre rendez-vous auprès
de votre Maison départementale des solidarités**

Belpech, Bram et Salles-sur-l'Hers ▶ MDS de Castelnaudary - 04.68.23.55.82
Axat, Chalabre, Espezel et Belvèze ▶ MDS de Limoux-Quillan - 04.68.69.79.64
VilleroUGE-Termenès ▶ MDS du Lézignanais - 04.68.27.22.60

